



# ÉTAT DE SITUATION dans l'industrie des oeufs d'incubation au Québec

Février 2001



Direction des politiques commerciales et  
intergouvernementales

Québec   
Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

# ÉTAT DE SITUATION dans l'industrie des oeufs d'incubation au Québec

Février 2001

**Conception, coordination et rédaction :** Michel Bergevin  
Louise Vaillancourt

**Collaborateurs à la rédaction :** Jean-Claude Bergevin  
Roger Turcotte,  
de la Direction des services technologiques

**Soutien technique :** Linda Arsenault  
Linda Vaillancourt  
Sylvie Boucher

**Direction des politiques commerciales  
et intergouvernementales**

**Québec**   
Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-550-37167-4

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. LE MARCHÉ DES OEUF D'INCUBATION.....</b>	<b>1</b>
1.1 Les mises en élevage des poussins.....	1
1.2 Les échanges commerciaux.....	4
1.3 Le degré d'autosuffisance.....	8
<b>2. LA PRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
2.1 Le cadre réglementaire.....	9
2.2 Les contingents de production.....	10
2.3 L'approvisionnement des producteurs d'oeufs d'incubation.....	12
2.4 La production .....	12
2.5 La fixation des prix.....	14
2.6 Comparaison des coûts de production de référence .....	15
2.7 La valeur estimée des ventes.....	17
<b>3. LES COUVOIRS.....</b>	<b>18</b>
<b>4. PERSPECTIVES .....</b>	<b>21</b>
<b>Recherche de l'information .....</b>	<b>22</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<b>SCHÉMA 1</b>	Approvisionnements et ventes d'oeufs d'incubation et de poussins de pondeuses d'oeufs de poulets à chair au Québec en 1999
<b>SCHÉMA 2</b>	Approvisionnements et ventes d'oeufs d'incubation et de poussins de pondeuses d'oeufs de consommation au Québec en 1999
<b>TABLEAU 1</b>	Mise en élevage de poussins au Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 2 A</b>	Volume des entrées et sorties d'oeufs d'incubation de poulets à chair du Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 2 B</b>	Volume des entrées et sorties de poussins de poulets à chair du Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 2 C</b>	Volume des entrées et sorties d'oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation du Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 2 D</b>	Volume des entrées et sorties de poussins de pondeuses d'oeufs de consommation du Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 3</b>	Valeur des importations et exportations internationales d'oeufs d'incubation du Québec et du Canada, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 4</b>	Degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation et de poulets à chair au Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 5</b>	Contingent d'oeufs d'incubation de poulets à chair, Canada et provinces Allocation de base, 1986 à 1999
<b>TABLEAU 6</b>	Production d'oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation et de poulets à chair au Québec et au Canada, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 7</b>	Nombre d'exploitations détenant des quotas pour la production d'oeufs d'incubation, au Québec, 1990 à 1999
<b>TABLEAU 8</b>	Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair au Québec et en Ontario, 1995 à 1999
<b>TABLEAU 9 A</b>	Comparaison des coûts de production de référence des oeufs d'incubation de poulets à chair pour différentes régions en 1997
<b>TABLEAU 9 B</b>	Comparaison des coûts de production de référence des oeufs d'incubation de poulets à chair entre le Québec et l'Arkansas en 1997
<b>TABLEAU 10</b>	Valeur estimée des ventes d'oeufs d'incubation de poulets à chair des producteurs du Québec, 1989 à 1999
<b>TABLEAU 11</b>	Nombre de couvoirs par province en 1999
<b>TABLEAU 12</b>	Production de poussins et taux d'éclosion dans les couvoirs enregistrés au Québec, 1990 et 1999
<b>TABLEAU 13</b>	Taux d'éclosion des oeufs dans les couvoirs enregistrés Canada et provinces, 1989 et 1996

## INTRODUCTION

Le présent document constitue une mise à jour de l'état de situation de l'industrie des oeufs d'incubation du Québec pour les deux catégories de production assujetties au Plan conjoint des producteurs d'oeufs d'incubation, soit :

- les oeufs d'incubation de poulets à chair;
- les oeufs d'incubation de pondeuses.

Les producteurs d'oeufs d'incubation de dindons à griller et de dindons lourds sont exemptés de l'application de ce plan conjoint depuis le 30 novembre 1988.

L'analyse statistique porte, dans la plupart des cas, sur une période de dix ans allant de 1989 à 1999 et a été divisée en trois parties, soit : le marché des oeufs d'incubation, la production et les couvoirs.

### 1. LE MARCHÉ DES OEUFS D'INCUBATION

Les *schémas 1 et 2* illustrent le système de distribution des oeufs d'incubation. Les producteurs d'oeufs d'incubation et les couvoiriers ajustent leur production en fonction de la demande des producteurs de poulets à chair et d'oeufs de consommation.

#### 1.1 Les mises en élevage des poussins

L'évolution des besoins totaux en poussins des producteurs québécois d'oeufs de consommation et de poulets à chair est présentée au *tableau 1*.

**TABLEAU 1**  
**Mise en élevage de poussins au Québec, 1989 à 1999**

Année	Poussins pour la production de				Total
	Poulets à chair (2)		Oeufs de consommation (2)		
	'000	- % -	'000	- % -	'000
1989	119 907	-	2 943	-	122 850
1990	122 221	1,9	3 053	3,7	125 276
1991	122 678	0,4	2 963	(2,9)	125 641
1992	122 919	0,2	2 801	(5,5)	125 720
1993	127 175	3,5	2 843	1,5	130 021
1994	146 350	15,1	2 731	(3,9)	149 096
1995	143 311	(2,1)	2 838	3,9	146 147
1996	150 873	5,3	2 986	5,2	153 864
1997	154 558	2,4	3 042	1,9	157 602
1998	162 562	5,2	2 776	(8,7)	165 343
1999 <sup>(1)</sup>	162 672	0,1	2 975	7,2	165 647
<b>Variation 1999/89 (%)</b>	35,7	-	1,1	-	34,8

(1) Préliminaire

(2) Variation annuelle

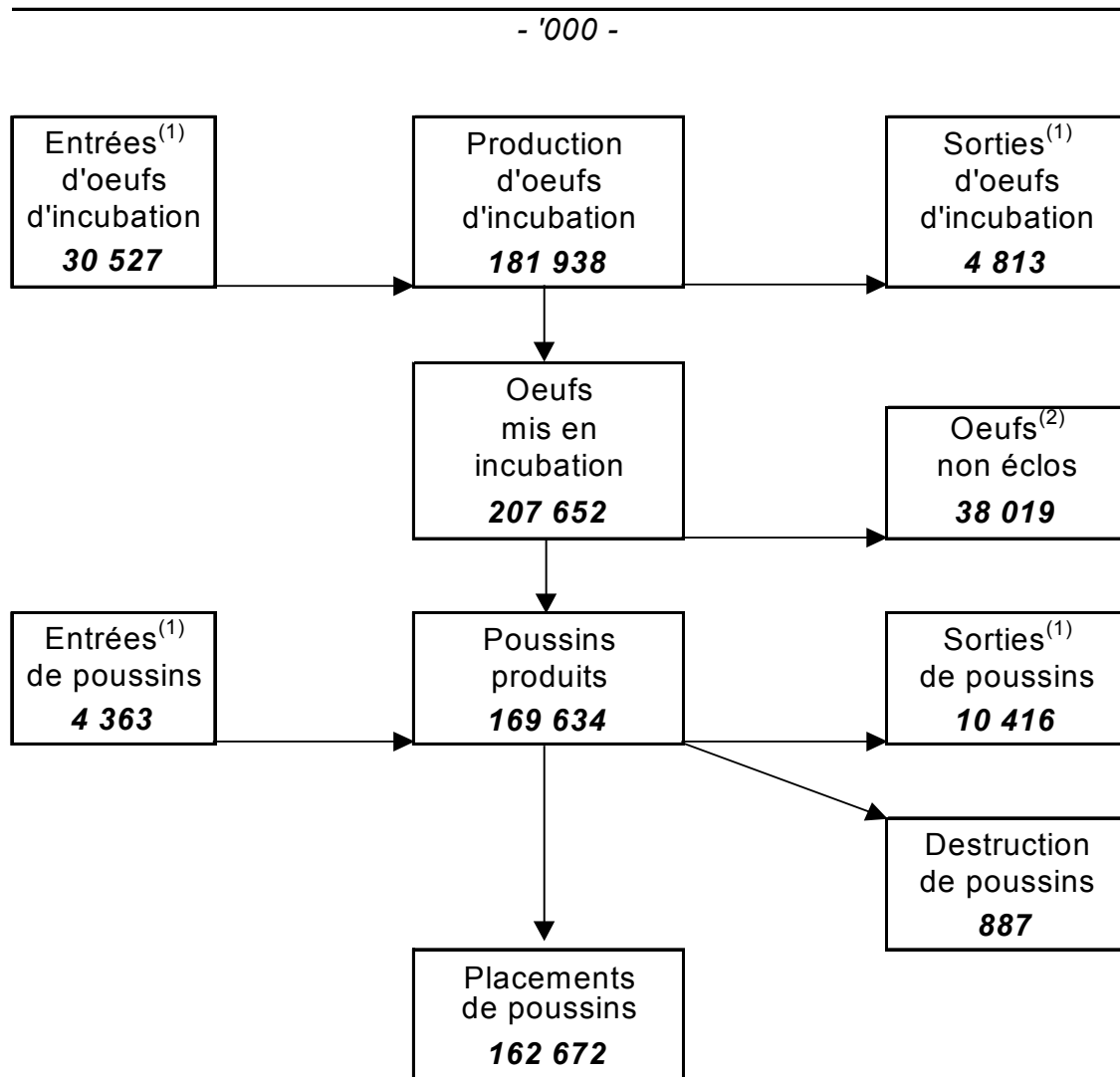
Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Revue du marché avicole et Revue sur les couvoirs*

- Institut de la statistique du Québec

- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

## SCHÉMA 1

### Approvisionnement et ventes d'œufs d'incubation et de poussins de poules à chair au Québec en 1999



(1) Comprend le commerce interprovincial et international

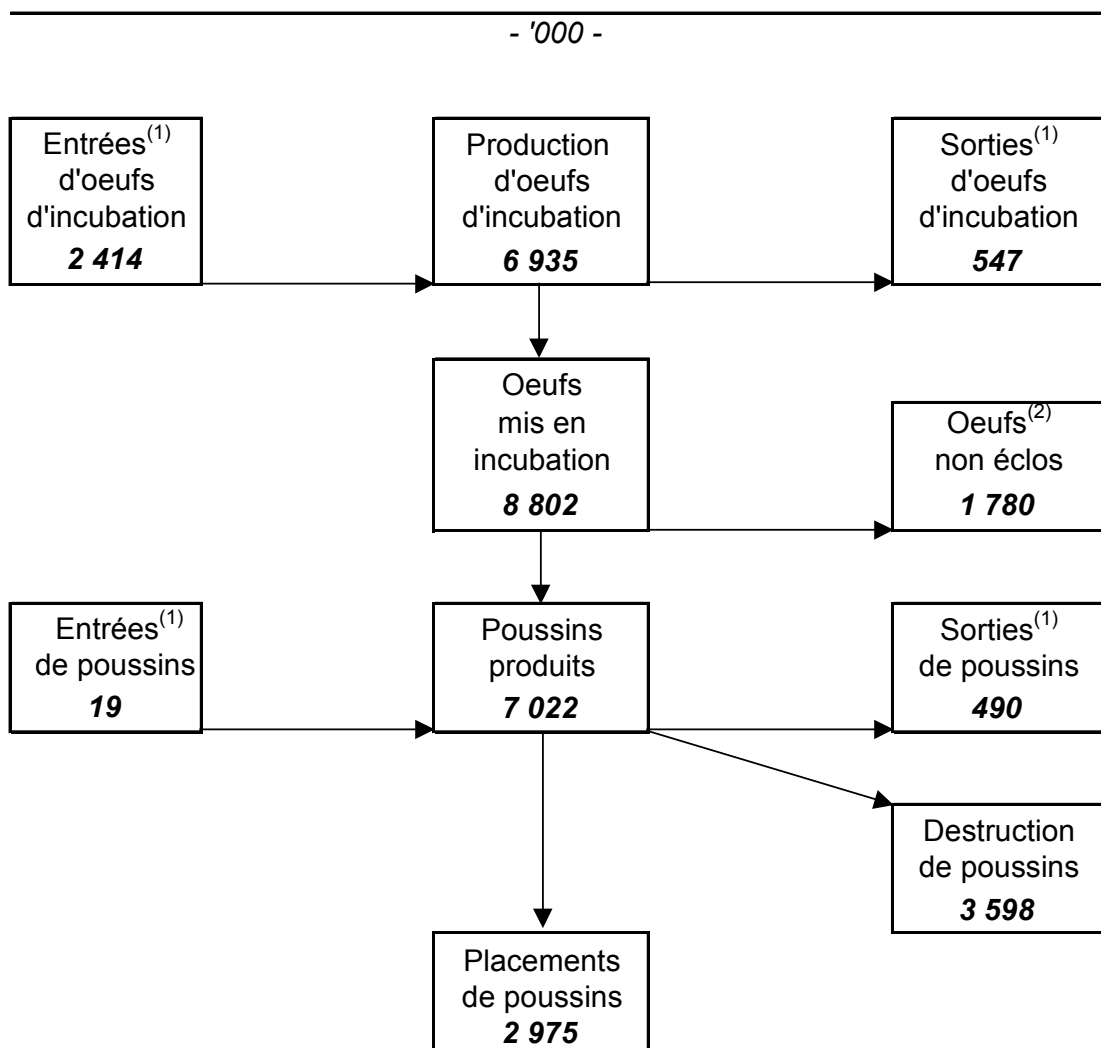
(2) Comprend la portion des œufs incubés qui ne sont pas éclos.

Sources : - Institut de la statistique du Québec

- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

## SCHÉMA 2

### Approvisionnement et ventes d'oeufs d'incubation et de poussins de pondeuses d'oeufs de consommation au Québec en 1999



(1) Comprend le commerce interprovincial et international

(2) Comprend la portion des oeufs incubés qui ne sont pas éclos.

Sources : - Institut de la statistique du Québec

- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

On constate que la production d'oeufs d'incubation de poulets à chair domine toujours largement le marché des oeufs d'incubation au Québec. En 1999, la production québécoise nécessitait 163 millions de poussins, soit plus de 98 % des besoins totaux. Les besoins des producteurs d'oeufs de consommation représentaient, pour cette même année, près de 3 millions de poussins.

Au cours de la période étudiée, le nombre de poussins mis en élevage s'est accru considérablement, passant de 123 millions à 166 millions, soit une augmentation de 35 %. Celle-ci est presque entièrement attribuable à la forte croissance de la production de poulets à chair au Québec. Toutefois, au cours des deux dernières années, les mises en élevage d'oeufs d'incubation de poulet type chair sont demeurées stables. L'accroissement du poids moyen d'abattage des poulets au cours de l'année 1999 fait en sorte que le nombre de poulets requis est demeuré sensiblement le même qu'en 1998.

Dans le secteur des oeufs de consommation, les mises en élevage ont été relativement stables depuis dix ans.

## **1.2 Les échanges commerciaux**

Les échanges commerciaux s'effectuent de deux façons, soit par le commerce d'oeufs d'incubation ou par le commerce de poussins.

Au cours de la période 1989 à 1999, les entrées interprovinciales et internationales dans les deux catégories de production se sont effectuées principalement sous forme d'oeufs d'incubation. Le volume total d'oeufs a oscillé entre 22 millions et 37 millions pour atteindre près de 33 millions en 1999 (*tableaux 2 A et 2 C*). Ainsi, on estime qu'au cours de cette année, ces entrées représentaient 15 % des oeufs mis en incubation au Québec. Les oeufs d'incubation de poulets à griller correspondaient à 93 % des entrées. La majorité de ce volume provient des États-Unis.

En ce qui a trait aux entrées de poussins, elles ont varié de 4 et 9 millions au cours de cette période. En 1999, ce volume était évalué à plus de 4 millions de poussins (*tableaux 2 B et 2 D*).

Le volume total de sorties sous forme d'oeufs d'incubation et de poussins a connu une nette progression, passant de 5 millions en 1989 à 16 millions en 1999. Cette production s'est écoulee principalement dans les autres provinces canadiennes.

**TABLEAU 2 A**  
**Volume des entrées et sorties d'oeufs d'incubation**  
**de poulets à chair du Québec, 1989 à 1999**

Année	ENTRÉES			SORTIES			Balance commerciale
	Interprovinciales	Internationales	Total	Interprovinciales	Internationales	Total	
	Oeufs d'incubation	Oeufs d'incubation		Oeufs d'incubation	Oeufs d'incubation		
	'000	'000	'000	'000	'000	'000	'000
1989	791	23 608	24 399	644	0	644	(23 755)
1990	290	27 192	27 482	153	0	153	(27 329)
1991	714	24 783	25 497	1 859	0	1 859	(23 639)
1992	127	20 715	20 842	36	1 992	2 028	(18 814)
1993	186	24 708	24 894	1 962	40	2 002	(22 892)
1994	233	32 236	32 469	486	497	983	(31 486)
1995	0	24 464	24 464	81	2 044	2 125	(22 339)
1996	166	30 128	30 294	270	937	1 207	(29 087)
1997	268	31 801	32 069	441	6	447	(31 622)
1998	0	37 008	37 008	243	5	248	(36 760)
1999 <sup>(1)</sup>	1 331	29 195	30 527	4 025	788	4 812	(25 714)

(1) Préliminaire

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs  
- Institut de la statistique du Québec  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

**TABLEAU 2 B**  
**Volume des entrées et sorties de poussins**  
**de poulets à chair du Québec, 1989 à 1999**

Année	ENTRÉES			SORTIES			Balance commerciale
	Interprovinciales	Internationales	Total	Interprovinciales	Internationales	Total	
	Poussins	Poussins		Poussins	Poussins		
	'000	'000	'000	'000	'000	'000	'000
1989	2 021	2 004	4 025	3 785	115	3 900	(23 755)
1990	1 853	2 088	3 941	4 940	0	4 940	(27 329)
1991	2 090	2 823	4 913	4 246	0	4 246	(23 639)
1992	1 702	2 898	4 600	5 310	0	5 310	(18 814)
1993	1 142	4 135	5 277	4 947	0	4 947	(22 892)
1994	1 199	8 100	9 299	6 091	0	6 091	(31 486)
1995	1 211	5 136	6 347	8 169	0	8 169	(22 339)
1996	895	4 433	5 328	7 515	175	7 690	(29 087)
1997	1 228	4 838	6 066	6 112	263	6 375	(31 622)
1998	1 688	4 727	6 415	7 717	504	8 220	(36 760)
1999 <sup>(1)</sup>	306	4 057	4 363	9 994	422	10 416	(25 714)

(1) Préliminaire

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs  
- Institut de la statistique du Québec  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

**TABLEAU 2 C**  
**Volume des entrées et sorties d'oeufs d'incubation**  
**de pondeuses d'oeufs de consommation du Québec, 1989 à 1999**

Année	ENTRÉES			SORTIES			Balance commerciale
	Interprovinciales	Internationales	Total	Interprovinciales	Internationales	Total	
	Oeufs d'incubation	Oeufs d'incubation		Oeufs d'incubation	Oeufs d'incubation		
	'000	'000	'000	'000	'000	'000	'000
1989	674	310	984	131	158	289	(695)
1990	683	472	1 155	119	0	119	(1 036)
1991	734	355	1 089	165	107	272	(818)
1992	647	1 345	1 992	0	133	133	(1 859)
1993	882	590	1 472	0	54	54	(1 418)
1994	607	905	1 512	0	90	90	(1 422)
1995	698	2 406	3 104	4	383	387	(2 717)
1996	1 034	2 014	3 048	209	36	245	(2 803)
1997	2 443	987	3 430	654	58	712	(2 717)
1998	1 016	1 527	2 543	6	561	567	(1 976)
1999 <sup>(1)</sup>	1 268	1 146	2 414	331	216	547	(1 867)

(1) Préliminaire

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue du marché avicole  
- Institut de la statistique du Québec  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

**TABLEAU 2 D**  
**Volume des entrées et sorties de poussins**  
**de pondeuses d'oeufs de consommation du Québec, 1989 à 1999**

Année	ENTRÉES			SORTIES			Balance commerciale
	Interprovinciales	Internationales	Total	Interprovinciales	Internationales	Total	
	Poussins	Poussins		Poussins	Poussins		
	'000	'000	'000	'000	'000	'000	'000
1989	207	17	224	651	5	656	431
1990	217	29	246	650	0	650	404
1991	110	26	136	621	0	621	485
1992	71	47	118	559	10	569	451
1993	97	65	162	702	6	708	546
1994	152	137	289	646	0	646	357
1995	73	59	132	684	1	685	554
1996	60	6	66	546	0	546	480
1997	95	46	141	566	0	566	425
1998	50	80	129	511	0	511	382
1999 <sup>(1)</sup>	17	2	19	470	0	470	451

(1) Préliminaire

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue du marché avicole  
- Institut de la statistique du Québec  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Les statistiques sur la valeur des importations et exportations internationales pour le Québec ne sont pas fiables. Toutefois, une estimation de celles-ci a été effectuée<sup>1</sup>. Ainsi, en valeur, on estime que les importations d'oeufs pour le Québec atteignaient un niveau record en 1998 d'environ 11,5 millions de dollars (*tableau 3*). En moyenne, elles se situent généralement aux environs de 6 millions de dollars par année pour la période (1989-1999). Par ailleurs, lorsqu'on compare la valeur estimée des importations québécoises à celles du Canada, on constate que la part du Québec a diminué au cours de cette période, passant de 25,5 % à 18,1 %. Les importations comprennent surtout des oeufs de poulets à chair achetés au prix d'environ 23 cents l'oeuf en 1999.

La valeur estimée des exportations québécoises demeure faible, se situant en deçà de 700 000 \$ au cours de la période, et ne représente que 1 % des exportations canadiennes. Les exportations canadiennes s'élèvent à environ 30 millions de dollars et comprennent surtout des oeufs de dinde (95 %) vendus essentiellement par l'Ontario à plus de 1,10 \$ l'oeuf. En 1999, ces oeufs étaient vendus principalement aux États-Unis et en Allemagne.

**TABLEAU 3**  
**Valeur des importations et exportations internationales d'oeufs**  
**d'incubation du Québec et du Canada, 1989 à 1999**

Année	Québec			Canada			Importance relative Québec/Canada	
	Importations <sup>(1)</sup>	Exportations <sup>(1)</sup>	Balance commerciale	Importations	Exportations	Balance commerciale	Importations	Exportations
	'000 \$			'000 \$			- % -	
1989	4 177	4	(4 173)	16 360	22 645	6 285	25,5	0,02
1990	4 840	-	(4 840)	20 710	22 152	1 442	23,4	-
1991	4 038	15	(4 023)	17 888	22 953	5 065	22,6	0,07
1992	3 975	632	(3 343)	17 013	24 900	7 887	23,4	2,54
1993	4 084	23	(4 061)	22 151	25 665	3 514	18,4	0,09
1994	7 112	166	(6 946)	31 538	27 534	(4 004)	22,6	0,60
1995	5 323	620	(4 703)	23 460	30 764	7 304	22,7	2,02
1996	6 381	267	(6 114)	33 052	35 424	2 372	19,3	0,75
1997	6 967	18	(6 949)	38 759	32 540	(6 219)	18,0	0,06
1998	11 547	282	(11 265)	57 027	29 441	(27 586)	20,2	0,96
1999	6 984	268	(6 716)	38 538	31 916	(6 622)	18,1	0,84

(1) Estimation

Sources: - Institut de la statistique du Québec  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

<sup>1</sup> Calculée à partir des volumes réels des importations et exportations et du prix moyen à la frontière

### 1.3 Le degré d'autosuffisance

Le degré d'autosuffisance est évalué à partir des quantités estimées de poussins viables dans les couvoirs provenant de la production des fermes du Québec.

Le *tableau 4* illustre le degré d'autosuffisance du Québec en oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation et de poulets à chair de 1989 à 1999. On remarque que ce taux fluctue d'une année à l'autre. C'est la production d'oeufs d'incubation de type ponte qui présente le plus de variation, passant de 73 % à 106,8 % au cours de cette période. En 1999, elle était évaluée à 92 %.

**TABLEAU 4**

**Degré d'autosuffisance en oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation et de poulets à chair au Québec, 1989 à 1999**

Année	Type ponte			Type poulet à chair		
	Poussins éclos viables	Mise en élevage	Degré d'autosuffisance	Poussins éclos viables	Mise en élevage	Degré d'autosuffisance
	'000		- % -	'000		- % -
1989	3 054	2 943	103,8	101 242	119 907	84,4
1990	2 883	3 053	94,4	100 282	122 221	82,0
1991	3 166	2 963	106,8	104 592	122 678	85,3
1992	2 677	2 801	95,6	109 089	122 919	88,7
1993	2 673	2 843	94,0	109 004	127 175	85,7
1994	2 635	2 731	96,5	118 822	146 350	81,2
1995	2 338	2 838	82,4	126 666	143 311	88,4
1996	2 654	2 986	88,9	130 046	150 873	86,2
1997	2 220	3 042	73,0	129 354	154 558	83,7
1998	2 407	2 775	86,7	136 571	162 348	84,1
1999 <sup>(1)</sup>	2 736	2 975	92,0	148 280	162 672	91,2

(1) Préliminaire

Sources : - *Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs*

- *Institut de la statistique du Québec*

- *Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair*

- *MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales*

Le degré d'autosuffisance pour la production d'oeufs d'incubation de type poulet à chair s'est accru de façon significative en 1999 pour atteindre 91 % . Cette augmentation de la production québécoise s'explique notamment par un accroissement temporaire du placement d'oiseaux de reproduction pour compenser une diminution de la production appréhendée en raison de la leucose aviaire, une maladie virale. Toutefois, l'éradication de cette maladie a été plus rapide que prévue, de sorte que les producteurs et les couvoiriers se sont retrouvés avec des potentiels de productions et d'approvisionnement supplémentaires.

## **2. LA PRODUCTION**

### **2.1 Le cadre réglementaire**

Avant 1972, les provinces canadiennes avaient de la difficulté à contrôler l'approvisionnement des produits agricoles sur leur marché à cause du commerce interprovincial et surtout des arrivages des États-Unis. Les agriculteurs et les consommateurs faisaient face à d'énormes fluctuations dans les approvisionnements et les prix.

La *Loi sur la commercialisation des produits de la ferme* (maintenant *Loi sur les offices des produits agricoles*) adoptée en 1972 a permis aux producteurs de volailles et d'oeufs d'établir des offices canadiens. Ces offices contrôlent l'approvisionnement de poulets, de dindons, d'oeufs de consommation et d'oeufs d'incubation de poulets à chair au Canada de façon à satisfaire en tout temps les besoins du pays. Dans le secteur des oeufs d'incubation, le système canadien de gestion de l'offre est administré en vertu d'une entente fédérale-provinciale portant sur le Plan canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair. C'est l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair (OCCOIPC), créé en 1986, qui réglemente la production d'oeufs d'incubation de poulets à chair au Canada.

L'OCCOIPC est dirigé par un conseil d'administration formé de cinq offices provinciaux membres (Québec, Ontario, Manitoba, Alberta, Colombie-Britannique) et de deux représentants nommés par décret. Chaque année, l'OCCOIPC établit un contingent national pour la production d'oeufs d'incubation de poulets à chair, qu'il divise ensuite entre les offices provinciaux de commercialisation membres. Au début, ce sont les données de production et de mise en marché antérieures à la mise en place de l'office national qui ont servi de base pour établir les allocations de production et de parts de marché pour chacune des provinces. Par la suite, d'autres critères se sont ajoutés. Les offices provinciaux répartissent leur propre contingent (quota) entre les producteurs. Ainsi, dans chaque province, la commercialisation des oeufs d'incubation n'est permise qu'à ceux qui détiennent un quota de production.

Le commerce d'oeufs et de poussins entre provinces membres et non membres est réglementé par l'OCCOIPC. L'office a également le pouvoir d'imposer des sanctions aux provinces membres qui sur ou sous-produisent.

Il n'y a pas d'office canadien de commercialisation pour la production d'oeufs d'incubation destinés à la production d'oeufs de consommation.

En vertu du système de gestion de l'offre, une limitation des importations d'oeufs d'incubation de poulets à chair et de poussins destinés à la production de poulets a également été instaurée au Canada. Pour respecter ses engagements à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Canada a modifié ses contrôles à l'importation en introduisant un régime de contingents tarifaires.

Ainsi, les importations excédentaires au contingent sont soumises à des tarifs élevés (238 % en 2000). Pour l'année 2000, le niveau d'accès annuel établi pour les importations d'oeufs d'incubation de poulets à chair et de poussins équivaut à 21,1 % de la production nationale prévue pour l'année en cours.

Au Québec, l'office provincial de producteurs membre de l'OCCOIPC est le Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec. La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c.M-35.1)* a autorisé la signature de l'entente fédérale-provinciale et la création du Plan conjoint des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec. Le Syndicat est responsable, depuis 1981, de l'administration de ce plan.

Chaque année, à la suite de son assemblée générale, le Syndicat procède, en vertu des dispositions du plan conjoint, à la constitution de deux comités de production. Un comité représente les producteurs d'oeufs d'incubation pour la production de poulets à chair et un second, les producteurs d'oeufs d'incubation pour la production d'oeufs de consommation. Chacun de ces comités est composé de trois producteurs engagés principalement dans la production (élus lors de l'assemblée générale) et du président du syndicat ou d'une personne qu'il aura désignée à cette fin. Ces comités sont les agents de négociation des producteurs dans leurs secteurs respectifs. À cet égard, ils peuvent négocier notamment les conditions de mise en marché, les volumes à produire et la base d'établissement des prix avec les associations accréditées d'acheteurs, conformément aux dispositions de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

## **2.2 Les contingents de production**

La méthodologie de calcul des allocations provinciales appliquée par l'OCCOIPC fait partie intégrale de l'entente fédérale-provinciale. Au cours des dix dernières années, l'OCCOIPC a aussi développé différents mécanismes d'ajustement, comme la location interprovinciale de quotas, qui permet de répondre aux besoins découlant des variations imprévisibles et incontrôlables de la production à l'échelle provinciale.

La répartition des contingents d'oeufs d'incubation de poulets à chair entre les provinces de 1986 à 1999 est présentée au *tableau 5*. Le contingent du Québec s'est accru de 64 % durant cette période.

En 1999, le Québec détenait un contingent de 178,2 millions d'oeufs, soit 28,8 % du marché canadien. Les provinces membres de l'OCCOIPC sont responsables de 90 % de la production canadienne totale. La part du marché canadien occupée par le Québec est demeurée relativement stable durant la période considérée. Le contingent canadien s'est accru de 63 % au cours de cette période, passant de 381 à 619,5 millions d'oeufs.

L'Ontario et le Québec détiennent plus de la moitié (58 %) des contingents canadiens de la production d'oeufs d'incubation de type poulet à chair en 1999.

**TABLEAU 5**  
**Contingent d'oeufs d'incubation de poulets à chair, Canada et provinces**  
**Allocation de base, 1986 à 1999**

Provinces	C.-B.	Alberta	Sask.	Manitoba	Ontario	Québec	Québec / Canada	Provinces atlantiques	CANADA
<b>BASE (1981-85)</b>	<b>38 653</b>	<b>44 610</b>	<b>9 092</b>	<b>14 568</b>	<b>109 871</b>	<b>102 350</b>		<b>26 042</b>	<b>345 186</b>
- % -	<b>11,2</b>	<b>12,92</b>	<b>2,63</b>	<b>4,22</b>	<b>31,83</b>	<b>29,65</b>		<b>7,57</b>	
<b>Année</b>							- % -	'000 d'oeufs	'000 d'œufs
<b>1986</b>	44 539	45 419	13 282	17 510	119 422	108 349	28,42	32 679	381 199
<b>1987</b>	48 242	47 879	14 678	18 086	138 287	125 427	29,28	35 779	428 378
<b>1988</b>	50 448	48 523	14 863	17 558	141 383	128 492	29,28	37 540	438 808
<b>1989</b>	55 037	46 343	14 293	16 902	138 145	124 341	28,84	36 041	431 102
<b>1990</b>	66 105	51 658	15 481	17 848	140 980	133 020	28,67	38 839	463 931
<b>1991</b>	64 332	53 250	13 940	18 512	143 263	128 988	27,82	41 330	463 615
<b>1992</b>	69 485	54 497	13 978	17 135	139 333	131 939	28,24	40 880	467 247
<b>1993</b>	76 788	57 229	13 897	17 635	142 225	130 113	27,16	41 108	478 995
<b>1994</b>	87 207	64 137	15 549	18 418	162 713	148 755	27,47	44 764	541 543
<b>1995</b>	88 673	69 527	9 727	21 407	171 552	153 618	27,81	37 822	552 327
<b>1996</b>	90 121	62 505	9 511	21 310	163 325	155 067	28,79	36 724	538 562
<b>1997</b>	92 421	70 385	9 753	24 597	166 638	164 766	28,95	40 530	569 090
<b>1998</b>	94 967	70 639	10 073	24 808	165 068	172 692	29,40	49 055	587 302
<b>1999</b>	101 881	73 911	14 265	21 059	180 983	178 244	28,77	49 231	619 574

Sources : - Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Au début de l'année 2000, les cinq provinces signataires de l'entente fédérale-provinciale se sont entendues sur une série de mesures qui apportent des modifications à la politique nationale de contingentement. L'objectif de cette réforme est de restaurer, de façon progressive, l'équilibre des approvisionnements dans chaque province. En effet, il faut souligner que, depuis plusieurs années, l'Ontario et le Manitoba ont des approvisionnements déficitaires, alors que d'autres provinces comme la Colombie-Britannique ont des approvisionnements excédentaires. Il est à noter que le Québec est déjà dans une situation d'équilibre.

La plus importante modification fait en sorte qu'après une période de transition de trois ans, toutes les provinces, sauf l'Alberta, devront absorber dans le calcul de leur contingent de production une déduction équivalente aux contingents d'importation attribués aux couvoiers de leur province. Ce nouveau calcul entraînera d'importantes concessions de la part de la Colombie-Britannique, alors que le Manitoba et plus particulièrement l'Ontario obtiendront des gains significatifs de leur contingent de production qui aura pour effet d'accroître leur part de marché canadien. La Colombie-Britannique a reçu une compensation financière de l'Ontario pour ce transfert de quota.

### **2.3 L'approvisionnement des producteurs d'oeufs d'incubation**

Les producteurs d'oeufs d'incubation s'approvisionnent auprès d'éleveurs-souches. Le rôle des éleveurs-souches consiste à maintenir et à élargir des lignées pures ainsi qu'à créer des lignées croisées. Il existe une seule entreprise de ce type au Canada, située en Ontario. Il s'agit de Shaver Poultry Breeding Farms Ltd. Les souches de femelles utilisées au Québec proviennent essentiellement des États-Unis. Les principaux fournisseurs sont les compagnies Ross Breeders, Arbor Acres, Cobb Vantress et Hubbard ISA.

### **2.4 La production**

Pour la production d'oeufs d'incubation de poulets à chair, les poules commencent la ponte à l'âge d'environ 24 semaines. Cependant, pour que les oeufs soient suffisamment gros, la mise en incubation débute avec des oeufs provenant de poules âgées de 26 semaines. La période de ponte dure environ 36 semaines. En ce qui concerne la production d'oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation, la période de ponte dure 52 semaines. Les poules commencent la ponte à l'âge d'environ 20 semaines et la mise en incubation débute avec les oeufs provenant de poules âgées de 23 semaines. Dans ces deux productions, la période de ponte peut être prolongée ou écourtée de quelques semaines pour combler les fluctuations imprévues de la demande.

La production d'oeufs d'incubation de type poulet à chair au Québec a connu une croissance très marquée de 1989 à 1999, passant de 127 millions à 182 millions d'oeufs, soit une augmentation de 43 % (*tableau 6*). Le Québec a maintenu sa part du marché canadien durant cette période à 29 %. En ce qui a trait à la production d'oeufs d'incubation de type ponte, elle a oscillé entre 8 millions et 6 millions d'oeufs pour atteindre 7 millions d'oeufs en 1999, soit une diminution de la production de 11,9 % par rapport à celle de l'année 1989.

La production d'oeufs d'incubation est assurée par un petit groupe de producteurs. Il existe deux catégories de producteurs, ceux qui ne possèdent pas de couvoir (producteurs spécialisés) et les producteurs couvoiriers. Au Québec, de 1990 à 1999, le nombre d'exploitations agricoles détenant des quotas de production d'oeufs d'incubation est passé de 71 à 63, soit une diminution de 11 % (*tableau 7*). La production moyenne d'oeufs d'incubation par détenteur de quotas de type chair est passée de 2,0 millions d'oeufs en 1990 à 3,2 millions en 1999. Ces entreprises sont situées principalement dans les régions de Saint-Hyacinthe (29 %), du Centre-du-Québec (33 %) et de Lanaudière (21 %). En 1999, celles qui détenaient plus de 5 000 m<sup>2</sup> de quotas (20 000 poules) étaient responsables d'un peu plus de 60 % de la production.

**TABEAU 6**

**Production d'oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation et de poulets à chair au Québec et au Canada, 1989 à 1999**

Année	Québec				Canada				Importance relative Québec/Canada	
	Type ponte (2)	Type à griller (2)	Type ponte (2)	Type poulet à chair (2)	Type ponte (2)	Type poulet à chair (2)	Type ponte	Type poulet à chair		
	'000 - % -	'000 - % -	'000 - % -	'000 - % -	'000 - % -	'000 - % -	- % -			
1989	7 874 -	127 349 -	58 927 -	435 612 -	13,36	29,23				
1990	7 519 (4,5)	128 238 0,7	55 939 (5,1)	450 323 3,4	13,44	28,48				
1991	8 105 7,8	132 060 3,0	60 458 8,1	457 018 1,5	13,41	28,90				
1992	6 923 (14,6)	134 844 2,1	55 064 (8,9)	464 421 1,6	12,57	29,03				
1993	7 078 2,2	133 911 (0,7)	56 525 2,7	478 036 2,9	12,52	28,01				
1994	6 998 (1,1)	145 259 8,5	52 515 (7,1)	525 700 10,0	13,32	27,63				
1995	6 418 (8,3)	154 792 6,6	51 265 (2,4)	551 283 4,9	12,52	28,08				
1996	6 816 6,2	157 880 2,0	51 763 1,0	557 854 1,2	13,17	28,30				
1997	6 066 (11,0)	158 912 0,7	53 082 2,5	553 595 (0,8)	11,43	28,71				
1998	6 113 0,8	168 815 6,2	54 331 2,4	562 600 1,6	11,25	30,01				
1999 <sup>(1)</sup>	6 935 13,4	181 938 7,8	...	619 570 10,1	...	29,37				
<b>Variation 1999/89</b>	(12)	43	-	42	-	-				

(1) Préliminaire

(2) Variation annuelle

Sources: - Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs  
 - Institut de la statistique du Québec  
 - Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulets à chair  
 - MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

**TABEAU 7**

**Nombre d'exploitations détenant des quotas pour la production d'oeufs d'incubation au Québec, 1990 à 1999**

Années	NOMBRES D'EXPLOITATIONS				TOTAL
	Poulet à chair (1)		Oeufs de consommation (1)		
		- % -		- % -	
1990	63	-	8	-	71
1991	64	1,6	7	(12,5)	71
1992	60	(6,3)	7	0,0	67
1993	60	0,0	7	0,0	67
1994	60	0,0	7	0,0	67
1995	61	1,7	8	14,3	69
1996	60	(1,6)	7	(12,5)	67
1997	59	(1,7)	6	(14,3)	65
1998	59	0,0	6	0,0	65
1999	57	(3,4)	6	0,0	63
<b>Variation 1999/90</b>	(9,5)		(25,0)		

(1) Variation annuelle

Sources: -Rapports annuels du Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec  
 -MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.

## 2.5 La fixation des prix

Pour le secteur des oeufs d'incubation de poulets à chair, le prix est déterminé par négociation entre le comité de production d'oeufs d'incubation de poulets à chair, les Couvoiriers du Québec inc. et l'Association des abattoirs avicoles du Québec inc., conformément aux conventions de mise en marché. En cas de mésentente entre les parties au cours d'une rencontre de négociation de prix, les parties peuvent aller en arbitrage à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Elles ont convenu d'accorder une prépondérance au critère de concurrence interprovinciale. Conséquemment, au cours des cinq dernières années, les producteurs québécois ont obtenu pour leurs produits un prix généralement inférieur à celui en vigueur en Ontario. Le *tableau 8* présente les prix moyens annuels des oeufs d'incubation de poulets à chair qui ont prévalu au Québec et en Ontario de 1995 à 1999. Le prix des oeufs est établi sur la base des poussins vendus.

**TABLEAU 8**  
**Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair**  
**au Québec et en Ontario, 1995 à 1999**

Année	Québec	Ontario	Écart Québec/Ontario
	- cents/poussin -		
1995	32,32	32,58	(0,26)
1996	34,96	35,28	(0,32)
1997	35,49	35,52	(0,03)
1998	35,94	36,14	(0,20)
1999	36,49	37,40	(0,91)

Sources: -Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec  
-MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

De 1989 à 1999, le prix moyen payé aux producteurs pour les poussins de type poulet à chair est passé de 28,91 cents à 36,49 cents par poussin, soit une augmentation de 26 %. L'achat de poussins représente pour le producteur de poulets à chair québécois, une composante plus importante de son coût de production en 1999 comparativement à 1989.

Dans le secteur des oeufs d'incubation de pondeuses d'oeufs de consommation, il n'y a pas de convention de mise en marché et pas de prix négocié.

## 2.6 Comparaison des coûts de production de référence

À la demande de l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation de poulets à chair, une étude des points de repère pour cette production a été effectuée en 1996. L'étude des points de repère consiste à comparer les exploitations existantes à une exploitation optimale (de référence) afin de définir les moyens qui permettraient d'améliorer les coûts de cette industrie et sa position concurrentielle. L'exploitation de référence n'est donc pas celle d'un producteur réel, mais un regroupement des meilleures caractéristiques de plusieurs exploitations qui, à lui seul, représente l'exploitation « idéale ».

Dans cette étude, des exploitations de référence ont été « conçues » pour les cinq provinces canadiennes membres de l'OCCOIPC, de façon à représenter le rendement de producteurs d'avant-garde et de troupeaux très performants, l'objectif étant de reproduire une structure de coûts qui soit réalisable avec « certains efforts ». Le *tableau 9 A* résume, pour chacune des provinces étudiées, les coûts de référence (points de repère) de ces exploitations pour un troupeau de 10 000 poules. Une comparaison de ces points de repère démontre que le coût de référence pour la production au Québec, établi à 33,26 cents l'oeuf, se compare avantageusement à celui des autres provinces canadiennes, puisqu'il est légèrement plus bas que celui de l'Ontario (33,79 cents) et de la Colombie-Britannique (35,20 cents) et légèrement supérieur au coût de l'Alberta (32,71 cents) et du Manitoba (31,09 cents).

Dans cette étude, on a également comparé la structure de coûts des producteurs canadiens avec celle des Américains (État de l'Arkansas). Cette comparaison a permis de constater que les coûts de référence pour la production des oeufs d'incubation de poulets à chair au Québec (troupeaux de 20 000 poules) sont de 57,5 % supérieurs aux coûts de référence américains (*tableau 9 B*). Cet écart est réduit à 35 % si on tient compte des normes de qualité qui sont plus sévères au Canada (taux de rejet moindre des poussins dans les entreprises américaines dû au phénomène de l'intégration) et du coût du quota de production au Canada. Selon les auteurs de l'étude, une bonne partie des coûts responsables de cet écart ne peuvent être contrôlés par les producteurs canadiens parce qu'ils sont reliés aux conditions climatiques ou aux structures de marché qui sont différentes.

**TABLEAU 9 A**

**Comparaison des coûts de production de référence des oeufs d'incubation de poulets à chair pour différentes régions en 1997**

Régions	Québec	Ontario	Manitoba	Alberta	C.-B.
Taille du troupeau ( <i>nbre de poules</i> )	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
<b>Coûts d'exploitation</b>	- cents/oeuf <sup>(2)</sup> -				
Poussins	7,67	8,19	7,31	7,86	8,08
Aliments	10,29	10,04	9,75	9,95	10,40
Main-d'oeuvre	5,70	5,67	4,73	6,07	5,12
Autres frais d'exploitation <sup>(1)</sup>	3,41	2,98	4,07	2,85	2,95
<b>Coûts des immobilisations</b>					
Rendement de l'actif	3,64	4,06	4,60	4,29	5,21
Coût de possession d'un quota	2,50	2,77	0,57	1,64	3,38
Coût du terrain	0,05	0,08	0,06	0,05	0,06
<b>Coûts totaux de production</b>	<b>33,26</b>	<b>33,79</b>	<b>31,09</b>	<b>32,71</b>	<b>35,20</b>
<b>Moins les recettes</b>					
Oeufs commercialisés	0,20	0,32	0,08	0,17	0,21
Poules de réforme	1,59	1,93	1,10	1,49	1,06
<b>Coûts nets de production</b>	<b>31,47</b>	<b>31,54</b>	<b>29,91</b>	<b>31,05</b>	<b>33,93</b>

(1) Comprend : frais généraux, mesures sanitaires, fournitures, assurances, taxes, services publics, frais de service.

(2) Les résultats sont donnés en fonction des oeufs produisant un revenu.

Au Québec, les producteurs sont payés pour les oeufs éclos produisant un poussin.

Sources : - *Competitive Analysis Centre Inc., "Point de repère pour la production canadienne d'oeufs d'incubation de poulets à chair", septembre 1998.*

- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

**TABLEAU 9 B**

**Comparaison des coûts de production de référence des oeufs d'incubation de poulets à chair entre le Québec et l'Arkansas en 1997**

Régions	Québec	Arkansas	Écart
Taille du troupeau ( <i>nbre de poules</i> )	20 000	20 000	5 080 519
<b>Coûts d'exploitation</b>	- cents/oeuf <sup>(2)</sup> -		- % -
Poussins	7,52	6,19	21,49
Aliments	10,29	7,82	31,59
Main-d'oeuvre	4,98	2,20	126,36
Autres frais d'exploitation <sup>(1)</sup>	3,36	1,11	202,70
<b>Coûts des immobilisations</b>			
Rendement de l'actif	3,31	1,93	71,50
Coût de possession d'un quota	2,50	-	
Coût du terrain	0,03	0,07	(57,14)
<b>Intégration (Arkansas)</b>			
Coûts des immobilisations		0,50	
Frais généraux		0,85	
<b>Coûts totaux de production</b>	<b>31,99</b>	<b>20,67</b>	<b>54,77</b>
<b>Moins les recettes</b>			
Oeufs commercialisés	0,20	-	
Poules de réforme	1,59	1,49	6,71
<b>Coûts nets de production</b>	<b>30,20</b>	<b>19,18</b>	<b>57,46</b>

(1) Comprend : frais généraux, mesures sanitaires, fournitures, assurances, taxes, services publics, frais de service.

(2) Les résultats sont donnés en fonction des oeufs produisant un revenu.

Au Québec, les producteurs sont payés pour les oeufs éclos produisant un poussin.

Sources : - *Competitive Analysis Centre Inc., "Point de repère pour la production canadienne d'oeufs d'incubation de poulets à chair", septembre 1998.*

- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

## 2.7 La valeur estimée des ventes

Pour le secteur des oeufs d'incubation de poudeuses d'oeufs de consommation, l'absence de prix négocié et l'existence d'une formule de production à forfait rendent difficile l'estimation de la valeur des ventes. En ce qui a trait à la production d'oeufs d'incubation de poulets à chair, les statistiques officielles relatives aux recettes monétaires sont actuellement sous-évaluées puisqu'elles ne tiennent compte que de la valeur des exportations interprovinciales et internationales d'oeufs et de poussins.

Une estimation de la valeur des ventes a été effectuée pour les oeufs d'incubation de poulets à chair des producteurs du Québec, à partir de la quantité d'oeufs éclos et du prix moyen de vente annuel (*tableau 10*). Cet exercice permet de constater que celle-ci a considérablement augmenté de 1989 à 1999, passant de près de 29 millions à 53 millions de dollars, soit une augmentation de 84,86 %. L'accroissement de la production d'oeufs (43 %) et du taux d'éclosion (2 %), conjugué à une augmentation du prix moyen payé aux producteurs (26 %), a influencé à la hausse la valeur des ventes.

**TABEAU 10**

**Valeur estimée des ventes d'oeufs d'incubation de poulets à chair  
des producteurs du Québec, 1989 à 1999**

Année	Quantité de poussins payés <sup>(1)</sup>	Variation du prix payé au producteur	Prix moyen annuel	Valeur des ventes
	'000	- cents/poussin -		'000 \$
<b>1989</b>	99 217	-	28,91	28 684
<b>1990</b>	98 276	29,6 - 31,8	30,78	30 249
<b>1991</b>	102 500	32,1 - 32,5	32,20	33 005
<b>1992</b>	106 907	31,1 - 31,7	31,30	33 462
<b>1993</b>	106 823	31,40	31,40	33 543
<b>1994</b>	116 446	31,4 - 32,3	32,11	37 391
<b>1995</b>	124 133	32,2 - 32,8	32,32	40 120
<b>1996</b>	127 445	32,8 - 36,8	34,96	44 555
<b>1997</b>	126 767	35,2 - 35,9	35,49	44 990
<b>1998</b>	133 840	35,7 - 36,3	35,94	48 102
<b>1999 <sup>(2)</sup></b>	145 314	-	36,49	53 025
<b>Variation 1999/89 (%)</b>	46,46	-	26,22	84,86

(1) Calculé à partir du nombre de poussins payés par le couvoir pour les oeufs produits par les producteurs de poulets de chair du Québec (poussins aptes à être mis en marché moins 2 %)

(2) Préliminaire

Sources : - Institut de la statistique du Québec  
- Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec  
- Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs  
- MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

### 3. LES COUVOIRS

La production des éleveurs de pondeuses d'oeufs d'incubation est acheminée vers les couvoirs, où les oeufs sont mis en incubation environ 21 jours. Les couvoirs produisent les poussins qui sont vendus aux producteurs d'oeufs de consommation et de poulets à chair. En 1999, on dénombrait 10 couvoirs de poussins de type poulet à chair et 4 couvoirs de poussins de type ponte au Québec (*tableau 11*). Les huit principaux couvoirs de type poulet à chair sont : Couvoir Scott, Couvoir Ramsay, Réal Côté, Couvoir Dufo, Couvoir Boire & frères inc., la Coopérative fédérée de Québec (Saint-Félix-de-Valois et Victoriaville) et le Couvoir Jolibec. Les deux autres, soit le Centre avicole Bélanger et le Couvoir Simein, sont de moindre importance. Les deux principaux couvoirs de type ponte sont le Couvoir Boire & frères inc. et le Couvoir Chabot ltée. Les deux autres sont le Couvoir Simein et le Centre avicole Bélanger enr. On estime que cinq de ces onze entreprises sont responsables de 80 % de la production totale de poussins du Québec.

**TABLEAU 11**

**Nombre de couvoirs par province en 1999**

Provinces	Nombre d'établissements	
	Type ponte	Type poulet à chair
<b>Colombie-Britannique</b>	2	6
<b>Alberta</b>	8	9
<b>Saskatchewan</b>	2	3
<b>Manitoba</b>	6	9
<b>Ontario</b>	9	16
<b>Québec</b>	4	10
<b>Provinces de l'Atlantique</b>	5	6
<b>Canada</b>	36	59

Sources : - Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 - MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales

Au cours de la période étudiée, la quantité de poussins de type ponte produits par les couvoirs québécois a été relativement stable, oscillant entre 6,3 millions et 7,2 millions, alors que la quantité de poussins de type poulet à chair a augmenté de façon constante, passant de 123,4 millions à 169,6 millions. Les oeufs mis en incubation dans les couvoirs n'éclosent pas tous. Les taux d'éclosion pour la production d'oeufs d'incubation de type poulet à chair et de type ponte au Québec ont varié entre 76 et 82 % de 1990 à 1999 (*tableau 12*).

**TABLEAU 12**

**Production de poussins et taux d'éclosion dans les couvoirs enregistrés au Québec, 1990 à 1999**

Année	Quantité de poussins produits		Taux moyen d'éclosion	
	Type ponte	Type chair	Type ponte	Type chair
	<i>nombre</i>		-%-	
1990	7 011 917	123 442 626	78,1	78,2
1991	7 027 101	122 280 270	80,2	79,2
1992	6 686 000	124 281 000	79,4	80,9
1993	7 015 000	133 958 880	78,5	81,4
1994	6 269 000	143 710 000	76,7	81,8
1995	6 844 000	145 792 000	78,1	81,8
1996	6 777 000	153 269 000	79,5	82,1
1997	7 191 367	155 230 808	76,1	81,4
1998	6 616 774	165 044 093	80,2	80,3
1999	7 142 521	169 633 582	81,0	81,5

Sources : - *Rapports annuels du Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec*  
 - *MAPAQ, Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.*  
 - *Agriculture et Agroalimentaire Canada, Revue sur les couvoirs*

Le *tableau 13* présente les taux d'éclosion dans les couvoirs enregistrés de différentes provinces canadiennes pour les années 1989 et 1996. Depuis 1997, cette donnée, qui était évaluée par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour chacune des provinces, n'est plus disponible. En 1996, le taux d'éclosion des oeufs de type poulet à chair du Québec a été le meilleur au Canada, atteignant 82,4 %, alors que celui de l'Ontario était de 79,5 %. À l'inverse, le taux d'éclosion des oeufs d'incubation de type ponte au Québec, pour cette même année, était inférieur à celui de l'Ontario, se situant à 77,4 % comparativement à 79,5 % pour l'Ontario.

**TABLEAU 13**

**Taux d'éclosion des oeufs dans les couvoirs enregistrés  
Canada et provinces - 1989 et 1996**

PROVINCES	Poussins			
	Type ponte		Type poulet à chair	
	1989	1996	1989	1996
<b>Colombie-Britannique</b>	75,8	78,4	80,1	80,5
<b>Alberta</b>	75,9	75,4	76,0	78,0
<b>Saskatchewan</b>	75,3	70,3	76,6	81,1
<b>Manitoba</b>	78,5	77,4	76,2	79,4
<b>Ontario</b>	79,6	79,5	76,6	79,5
<b>Québec</b>	79,8	77,4	79,5	82,4
<b>Provinces atlantiques</b>	81,9	81,6	75,6	79,2
<b>Canada</b>	78,8	78,3	77,7	80,3

Sources : -Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Revue des couvoirs*  
-MAPAQ, *Direction des politiques commerciales et intergouvernementales.*

Il n'y a pas de statistiques officielles sur la valeur des livraisons de l'industrie des couvoirs. À partir des volumes d'oeufs incubés par les couvoirs québécois et du prix de vente des poussins achetés par les aviculteurs québécois, on estime la valeur des livraisons à environ 100 millions de dollars en 1999.

#### 4. PERSPECTIVES

Les producteurs d'oeufs produisent en fonction d'une demande contrôlée et définie par des offices nationaux et provinciaux de commercialisation qui administrent des programmes nationaux de gestion de l'offre dans les secteurs de la volaille et des oeufs de consommation. Conséquemment, les contingents de volailles et d'oeufs de consommation établis par ces organismes déterminent les besoins québécois en oeufs d'incubation.

Dans le secteur de la volaille, la croissance de la consommation de poulets devrait se poursuivre au cours des prochaines années. Toutefois, si la tendance à la hausse du poids d'abattage des oiseaux se poursuit, la croissance de la production de poulets ne sera pas nécessairement identique à celle des oeufs d'incubation.

On devrait également observer, au cours des prochaines années, un changement dans la répartition des contingents canadiens entre les provinces membres de l'OCCOIPC. En effet, à la suite des récents ajustements apportés à la politique nationale de contingentement, la part de marché détenue par la Colombie-Britannique devrait diminuer de façon significative au profit de l'Ontario et du Manitoba dans les prochaines années. La part du marché canadien détenue par le Québec devrait demeurer relativement stable.

Dans le secteur des oeufs de consommation, on note un accroissement des mises en élevage de poussins en 1999 par rapport à l'année précédente. La production d'oeufs des poules additionnelles mise en élevage a permis de mieux approvisionner les transformateurs d'oeufs du Québec ainsi que de répondre à la croissance du marché des oeufs de transformation. Cette situation pourrait se poursuivre au cours des prochaines années, ce qui nécessiterait de nouveau la mise en élevage de poules supplémentaires. Les producteurs d'oeufs d'incubation continueront de répondre aux besoins des éleveurs de poules pondeuses.

Au cours des prochaines années, de nombreux défis se présenteront dans le secteur des oeufs d'incubation. Pour maintenir et accroître la rentabilité financière de leur entreprise, les producteurs devront multiplier les efforts afin de mieux connaître les différents facteurs techniques susceptibles d'améliorer la productivité de leur troupeau. Le thème de l'environnement constituera également un enjeu important pour les producteurs. La gestion des fumiers de poule pour prendre en compte les nouvelles normes d'épandage ou encore la qualité de l'air dans les poulaillers au regard de la performance des oiseaux et du confort des producteurs en sont des exemples. Le contrôle de la qualité représente un atout majeur pour la commercialisation des produits, et ce, sur tous les marchés. Dans cette optique, la mise en oeuvre du programme de salubrité des aliments à la ferme selon les principes de l'analyse des risques et maîtrise des points critiques ARMP/HACCP demeure un enjeu important. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la mise en place d'un climat de confiance et de concertation entre les différents acteurs sera primordiale pour faire en sorte que les intérêts et les possibilités de croissance de chacun soient protégés et optimisés.

## Recherche de l'information :

### ***La documentation en bibliothèque :***

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Revue sur les couvoirs*, 1989 à 1999

Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Revue du marché avicole*, 1989 à 1999

Agriculture et Agroalimentaire Canada,  
*Aperçu de l'industrie ovicole canadienne*, janvier 1999

Conseil des productions animales du Québec inc., *Guide aviculture*

*Competitive Analysis Centre Inc.*,  
*Points de repère pour la production canadienne d'oeufs d'incubation de poulet à chair*, septembre 1998

Institut de la statistique du Québec, *Statistiques agricoles*, 1989 à 1990

La Terre de chez nous, *Revue des marchés*, 1995 à 1999

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,  
*État de la situation de l'industrie des oeufs d'incubation du Québec*, janvier 1994

Règlements sur la production d'oeufs d'incubation au Québec

Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec,  
*Rapports annuels*, 1989 à 1999

Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec, *Mémoire présenté à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec*, mars 2000

### ***La recherche dans Internet :***

Agriculture et Agroalimentaire Canada, « Éleveurs-souches »,  
<http://www.agr.ca/misb/aisd/poultry/breedovf.htm> (consulté le 9 août 2000)

Conseil national des produits agricoles, <http://www.nfpc-cnpa.gc.ca>  
(consulté le 14 août 2000)

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international,  
Direction générale des contrôles à l'exportation et à l'importation,  
<http://www.dfait-maeci.gc.ca>, (consulté le 31 août 2000)